**Proposition de lettre générique**

À l’attention de Mme Anne HIDALGO, Maire de Paris,

Anne.Hidalgo@paris.fr

de M. Patrick BLOCHE, Adjoint à la maire de Paris chargé de l’éducation, de la petite enfance, des familles et des nouveaux apprentissages et du Conseil de Paris

Patrick.Bloche@paris.fr

de Mme Olivia POLSKI, Adjointe à la Maire de Paris en charge des questions relatives aux ressources humaines, au dialogue social et à la qualité du service public

Olivia.Polski@paris.fr

de M.Pierre RABADAN, adjoint à la Maire de Paris en charge du sport, des Jeux Olympiques et Paralympiques

pierre.rabadan@paris.fr

**Objet : Soutien aux revendications des Professeurs de la Ville en matière de recrutement, de conditions d'enseignement et de régime indemnitaire.**

Madame Hidalgo,

Nous, parents d'élèves et professionnels de la communauté éducative, souhaitons exprimer notre soutien aux revendications légitimes des Professeurs de la Ville de Paris en matière de recrutement, de conditions d'enseignement et de régime indemnitaire.

À l’aube de l’année olympique et paralympique, nous tenons à rappeler que les professeurs de la Ville contribuent depuis toujours à la promotion des grands événements sportifs. Leur mobilisation constante, notamment lors des Jeux sportifs scolaires depuis 2020, organisés par la DASCO (Direction des Affaires Scolaires) en collaboration avec la DGJOPGE (Délégation Générale aux Jeux Olympiques et Paralympiques et aux Grands Evénements), la DJS (Direction de la Jeunesse et des Sports), et le Rectorat, a été saluée par vous-même et Tony Estanguet lors de votre visite cette année. Cette reconnaissance témoigne de leur engagement exceptionnel que nous apprécions sincèrement et qui continuera de marquer cette année.

Impliqués depuis quatre ans dans la sensibilisation et la préparation de la jeunesse autour du projet olympique de Paris, ils sont un vecteur essentiel dans la transmission des valeurs de l’olympisme.

Ils jouent par ailleurs un rôle clé dans des initiatives telles que la sensibilisation aux mobilités douces à travers le dispositif "Savoir Rouler à Vélo".

Concernant le recrutement, nous partageons pleinement les inquiétudes des professeurs quant au sous-dimensionnement du nombre de postes offerts au concours EPS pour l'année 2024. Nous comprenons que cela pourrait avoir des conséquences directes sur la qualité de l'enseignement dispensé à nos élèves. Nous sollicitons votre attention sur cette question cruciale et encourageons des mesures permettant de garantir un nombre suffisant de postes pour répondre aux besoins éducatifs de nos enfants.

Les conditions d'enseignement sont également un aspect vital de l'éducation de nos élèves. Nous partageons profondément la préoccupation des professeurs de la Ville quant à la possibilité de voir leur mission modifiée voire supprimée en raison d'effectifs insuffisants. Une telle situation aurait des répercussions directes sur tous nos enfants qui ne bénéficieraient plus de l’expertise disciplinaire des professeurs de la Ville. Nous appelons instamment à la préservation de ces missions éducatives essentielles qui contribuent à l’accès à la culture artistique et sportive, au bien-être et à l’égalité des chances de réussite de nos enfants, quel que soit leur milieu social.

Il est regrettable de constater que les professeurs travaillant à temps plein ne bénéficient actuellement que de 75 % de l'ISAE, sans accès à des éléments incitatifs tels que la prime d'attractivité, la part modulable de la prime REP+, ou la prime informatique. Il serait également souhaitable que nos élèves des écoles en réseau d'éducation prioritaire renforcée puissent bénéficier du dédoublement des classes de CP et CE1 sur le temps des enseignements spécialisés. Cette situation a des répercussions directes sur la qualité de l'enseignement dispensé à nos enfants.

Nous sommes convaincus que les projets menés par les professeurs de la Ville, en collaboration avec les professeurs des écoles, sont des piliers fondamentaux pour la cohésion des établissements scolaires. Ces projets participent activement au développement et à l'épanouissement de nos enfants, contribuant ainsi à la qualité et à la créativité de l'enseignement dispensé dans les écoles élémentaires parisiennes.

Dans l'intérêt supérieur de nos enfants et de leur éducation, nous vous prions de garantir un recrutement à hauteur des besoins, de reconsidérer le régime indemnitaire des professeurs de la Ville de Paris et de prendre des mesures pour l'amélioration de la qualité de vie au travail.

Nous vous prions, Madame Hidalgo, Monsieur Bloche, Madame Polski, Monsieur Rabadan d’agréer nos salutations respectueuses.